



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Soixante et onzième session, Siège de la FAO

Rome (Italie), 20-23 juin 2016

DEMANDES D'ADMISSION AU STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DU CODEX PRÉSENTÉES PAR DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

1. Conformément à l'article IX.6 du Règlement intérieur et aux *Principes concernant la participation des organisations internationales non gouvernementales aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius*, le Comité exécutif **est invité** à formuler des avis concernant les demandes d'admission au statut d'observateur d'organisations internationales non gouvernementales qui n'ont pas de lien avec la FAO ou de relations formelles avec l'OMS, comme indiqué dans les annexes.
2. Les représentants des conseillers juridiques de la FAO et de l'OMS donneront des informations durant la session, sur toute nouvelle recherche qui pourrait être nécessaire concernant certaines demandes d'admission et toute condition à inclure dans le cas d'acceptation, par exemple pour des raisons de double représentation.
3. Le Directeur général de la FAO et le Directeur général de l'OMS décideront d'accorder ou non le statut d'observateur aux organisations candidates en tenant compte de tous les renseignements pertinents reçus de ces organisations et de l'avis du Comité exécutif.
4. Le présent document concerne les demandes d'admission suivantes (les renseignements supplémentaires fournis dans certaines de ces demandes figureront dans les documents de séance):

Annexe	Nom
Annexe 1	AGROCARE
Annexe 2	C4CCES
Annexe 3	DRC
Annexe 4	FIA
Annexe 5	GHI
Annexe 6	RCP

ANNEXE 1: AGROCARE**a) Nom officiel de l'organisation en langues différentes (avec sigle)**

AGRO-CARE a.i.s.b.l. (Association internationale sans but lucratif)

b) Adresse postale complète, téléphone, télécopie et courrier électronique, ainsi que l'adresse télex et le site internet, selon le cas

Rue des Chevaliers 14 bte 10
1050 Bruxelles (Belgique)
Téléphone: +32 476 82 43 64
Courrier électronique: secretary@ecca-org.eu
Site Internet www.agro-care.org

c) Objectifs et domaines (mandat) de l'organisation et modes de fonctionnement (Inclure statuts, acte constitutif, règlements, règlement intérieur, etc.). Date de création

Date de l'Acte constitutif 28 avril 2008

Objectifs d'AgroCare:

1. Appuyer le placement de produits déjà brevetés sur le marché, qui assure une concurrence indépendante sur le marché.
2. Informer tous ses membres des lois et règlements nationaux et internationaux, se rapporter à leurs activités professionnelles, en particulier celles qui affectent ou vont affecter l'acquisition ou l'expansion des autorisations à la vente ou à la production de produits phytosanitaires et de produits biocides.
3. Trouver des solutions aux problèmes communs concernant la juridiction, les finances, la science et la technologie présentés par des organismes nationaux ou internationaux dans le but de faciliter ou de développer les activités économiques des associés.
4. Représenter ses membres en tant qu'entité dans des cas ou lors de contacts avec les autorités nationales ou internationales.
5. Fournir à chaque membre à tous les niveaux une organisation de soutien pour ce qui concerne la défense, le développement et la commercialisation de spécialités et de nouveaux produits.
6. Les activités de l'Association consistent en général, mais sans s'y limiter, dans l'organisation de réunions et la transmission d'informations à ses membres, des contacts avec les institutions nationales et internationales, l'élaboration de propositions aux autorités compétentes et l'ouverture de poursuites judiciaires. L'Association sera autorisée en général à exécuter toute opération avec des actifs liquides ou immobilisés en rapport direct ou indirect avec ses objectifs et qui aide directement ou indirectement à réaliser ces objectifs.

Veuillez trouver ci-joint les statuts de l'Association.

d) Organisations membres (nom et adresse de chaque organisation affiliée, méthode d'affiliation, indiquer le nombre de membres si possible, et les noms des principaux responsables. Si l'organisation compte des membres admis à titre individuel, indiquer leur nombre approximatif dans chaque pays) Si l'organisation est de nature fédérale et qu'elle compte des organisations internationales non gouvernementales parmi ses membres, veuillez indiquer si l'une d'elles possède déjà le statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius).**AGROCARE LATIONAMERICA**

Curridabat
San José
Costa Rica

- Méthode d'affiliation: membre associé
- Nombre de sociétés membres: 17
- Principaux responsables: M. Héctor Di Loreto, M. Roberto Muñoz

- Agrocare LatinoAmerica jouit du statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius

CCPIA

China Crop protection industry Association
Room 918, Building 16
Anhuili 4th Area
Chaoyang District, 100723 Beijing
Chine

- Méthode d'affiliation: membre associé
- Nombre de sociétés membres: 850
- Principaux responsables: M. Sun Shubao, Mme Feng Xia

ECCA

Association européenne pour la protection des plantes
Rue des Chevaliers, 14
1050 Bruxelles
Belgique

- Méthode d'affiliation: membre associé
- Nombre de sociétés membres: 15
- Principaux responsables: M. Garth Drury, M. Jürgen Wenzel

PMFAI

Pesticides Manufacturers Formulators Association of India
B-4, Anand Co-op. Housing Soc.
Sitladevi Temple Road
Mahim (W), Mumbai – 400016
Inde

- Méthode d'affiliation: membre associé
- Nombre de sociétés membres: 75 membres associés 113 membres ordinaires
- Principaux responsables: M. Pradip Dave, Dr. Samir Dave

e) Structure (assemblée ou conférence; conseil ou autre forme d'organe directeur; type de secrétariat général; commissions sur des sujets particuliers, le cas échéant, etc.)

Président: Jürgen Wenzel
Vice-Président: Héctor Di Loreto
Trésorier: Roberto Muñoz
Directeurs: Dr. Samir Dave, Sun Shubao, Feng Xia

f) Indication de la source de financement (par exemple, contributions des membres, financement direct, contributions extérieures ou subventions).

AgroCare est financée par les cotisations annuelles de ses membres pour son fonctionnement courant.

g) Réunions sur des questions recoupant en totalité ou en partie le champ d'activité de la Commission (indiquer la fréquence et le nombre de participants en moyenne; joindre le rapport de la dernière réunion, y compris les résolutions adoptées).

Les membres d'AgroCare se réunissent en assemblée générale ordinaire. L'Assemblée générale ordinaire a lieu chaque année avant la fin de juin et est organisée durant les réunions annuelles CIMAP/FAO/OMS. Outre cette réunion annuelle, les membres organisent des conférences téléphoniques au cours desquelles ils examinent les activités en cours deux ou trois fois par an

h) Relations avec d'autres organisations internationales: - ONU et organes (indiquer le statut consultatif ou autres relations, le cas échéant) ; - Autres organisations internationales (fournir des documents concernant les activités essentielles).

AgroCare prend une part active aux réunions de la FAO, de l'OMS, de l'OMC et de la CIMAP en tant que porte-parole de l'industrie mondiale de la protection phytosanitaire après la délivrance de brevets.

Les documents ci-après sont joints:

- CIMAP/FAO/OMS - compte rendu de la réunion ouverte à tous 15 juin 2015
- Huitième Réunion conjointe FAO/OMS sur la gestion des pesticides et Dixième Session du Groupe d'experts de la FAO sur la gestion des pesticides 14-17 octobre 2014

i) Contribution prévue au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires.

En tant que porte-parole de l'industrie mondiale de la protection phytosanitaire après la délivrance de brevets, AgroCare contribuera au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires en fournissant des renseignements et des avis techniques sur des questions intéressant le Comité sur les résidus de pesticides.

j) Activités antérieures pour le compte de la Commission du Codex Alimentarius et du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, ou en rapport avec ceux-ci (indiquer toute relation des affiliés nationaux avec les Comités de coordination régionaux et/ou les Points de contact du Codex ou les comités nationaux du Codex durant au moins les trois années précédant la demande).

L'une des 4 associations membres d'AgroCare, ALINA (Asociación Latinoamérica de la Industria Agroquímica), jouit du statut d'observateur auprès du Codex Alimentarius. ALINA a depuis changé son nom en AgroCare Latino America.

k) Domaine d'activité dans lequel la participation au titre d'observateur est demandée (Commission et/ou organes subsidiaires). Si plusieurs organisations ayant des intérêts similaires sollicitent le statut d'observateur dans un domaine d'activité, ces organisations sont encouragées à se fédérer ou à s'associer à des fins de participation. Si la formation d'une telle organisation n'est pas réalisable, en indiquer les raisons.

- CCPR - Comité du Codex sur les résidus de pesticides

l) Précédentes demandes d'admission au statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius, notamment celles faites par une organisation membre de l'organisation requérante. En cas d'admission, veuillez préciser quand et pourquoi il a été mis fin au statut d'observateur. En cas de refus, veuillez indiquer les motifs invoqués.

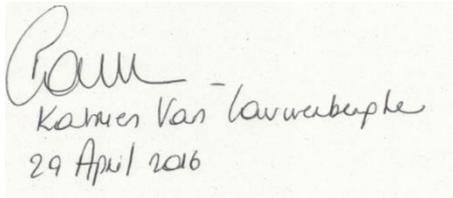
La CCPIA, association membre d'AgroCare, avait commencé à préparer une demande d'admission au statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius. Elle s'est interrompue étant donné qu'AgroCare fait maintenant la même chose.

m) Langues (anglais, français ou espagnol) dans laquelle la documentation doit être envoyée aux organisations internationales non gouvernementales.

Toutes les communications peuvent être envoyées en anglais.

n) Nom, fonction et adresse de la personne fournissant les renseignements.

Katrien Van Cauwenberghe,
Secrétaire
secretary@agro-care.org
AgroCare aisbl
Rue des Chevaliers 14 bte 10
1050 Bruxelles (Belgique)

o) Signature et date:

Katrien Van Cauwenberghe
Katrien Van Cauwenberghe
29 April 2016

ANNEXE 2: C4CCES

a) Nom officiel de l'organisation en langues différentes (avec sigle)

Centre for Climate Change and Environmental Studies (C4CCES)
Centre de changement climatique et d'études environnementales (C4CCES)
Centro para el cambio climático y studios ambientales (C4CCES)

b) Adresse postale complète, téléphone, télécopie et courrier électronique, ainsi que l'adresse télex et le site internet, selon le cas

No. 5 Elbe Close, Minister's Hill.
Panama Street.
P.O.Box. 19081.
Maitama.
Abuja (Nigéria)
Tél: +2348038213028
Courrier électronique: info@center4climatechange.com

c) Objectifs et domaines (mandat) de l'organisation et modes de fonctionnement (Inclure statuts, acte constitutif, règlements, règlement intérieur, etc.). Date de création

Le Centre (C4CCES) a été créé le 13 janvier 2009 en tant qu'organisation non gouvernementale à but non lucratif qui œuvre en faveur de la lutte contre le changement climatique et de solutions aux défis environnementaux, en recourant à la sensibilisation, à l'éducation, à la promotion des énergies renouvelables, à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, au plaidoyer pour les normes alimentaires et à la lutte intégrée contre les ravageurs afin de paver la voie à un environnement durable.

d) Organisations membres (nom et adresse de chaque organisation affiliée, méthode d'affiliation, indiquer le nombre de membres si possible, et les noms des principaux responsables. Si l'organisation compte des membres admis à titre individuel, indiquer leur nombre approximatif dans chaque pays) Si l'organisation est de nature fédérale et qu'elle compte des organisations internationales non gouvernementales parmi ses membres, veuillez indiquer si l'une d'elles possède déjà le statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius).

Le Centre compte 45 membres du Nigéria, 28 membres du Ghana et 19 membres de la République du Tchad.

e) Structure (assemblée ou conférence; conseil ou autre forme d'organe directeur; type de secrétariat général; commissions sur des sujets particuliers, le cas échéant, etc.)

La structure de la gouvernance du Centre est régie/hébergée par un Secrétariat général

f) Indication de la source de financement (par exemple, contributions des membres, financement direct, contributions extérieures ou subventions).

Contributions des membres, dons et subventions.

g) Réunions sur des questions recoupant en totalité ou en partie le champ d'activité de la Commission (indiquer la fréquence et le nombre de participants en moyenne; joindre le rapport de la dernière réunion, y compris les résolutions adoptées).

- Réunion semestrielle des parties prenantes sur la mise en œuvre du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires
- Forum mensuel de sensibilisation et de renforcement des capacités

- Il y a en moyenne 45 participants

h) Relations avec d'autres organisations internationales: - ONU et organes (indiquer le statut consultatif ou autres relations, le cas échéant) ; - Autres organisations internationales (fournir des documents concernant les activités essentielles).

Le Centre est une organisation ayant statut d'observateur auprès de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), est accrédité auprès de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD), jouit d'un statut consultatif spécial avec le Conseil économique et social des Nations Unies et est membre du Fonds pour l'environnement mondial (Réseau FEM-OSC).

i) Contribution prévue au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires.

- Sensibiliser le public afin d'améliorer la connaissance et la compréhension de la Commission du Codex Alimentarius du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires aux niveaux national et régional.
- Organiser régulièrement des ateliers pour les parties prenantes (producteurs, importateurs, exportateurs de denrées alimentaires et OSC pour une mise en œuvre efficace des résultats des réunions par la Commission du Codex Alimentarius.
- Renforcer la participation des parties prenantes aux activités et programmes du Codex pour paver la voie pour la sécurité sanitaire des aliments et le bien-être des consommateurs.
- Créer des partenariats avec les points de contact nationaux et les organisations régionales pour diffuser des informations sur les pratiques internationales optimales relatives à la sécurité sanitaire des aliments et aux normes en conformité avec les objectifs de la Commission du Codex Alimentarius.

j) Activités antérieures pour le compte de la Commission du Codex Alimentarius et du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, ou en rapport avec ceux-ci (indiquer toute relation des affiliés nationaux avec les Comités de coordination régionaux et/ou les Points de contact du Codex ou les comités nationaux du Codex durant au moins les trois années précédant la demande).

- Amélioration de la connaissance et de la compréhension de la Commission du Codex Alimentarius du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires par le biais de conférences et de forums.
- Engagement des parties prenantes en faveur des normes alimentaires pour la consommation d'aliments sains.
- Diffusion de l'information aux importateurs et exportateurs de denrées alimentaires et autres acteurs concernant le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires en accord avec les meilleures pratiques internationales.
- Engagement du point de contact national en faveur de la mise en œuvre des résultats des réunions et activités du Codex.
- Participation aux réunions du Comité national du Codex et du Comité technique.
- Engagement et participation au programme et activités nationaux liés au Codex organisés par l'Organisation des normes du Nigéria et l'Agence nationale pour l'administration et le contrôle des produits alimentaires et pharmaceutiques (NAFDAC).

k) Domaine d'activité dans lequel la participation au titre d'observateur est demandée (Commission et/ou organes subsidiaires). Si plusieurs organisations ayant des intérêts similaires sollicitent le statut d'observateur dans un domaine d'activité, ces organisations sont encouragées à se fédérer ou à s'associer à des fins de participation. Si la formation d'une telle organisation n'est pas réalisable, en indiquer les raisons.

Participation aux réunions de la Commission et de son organe subsidiaire.

- l) **Précédentes demandes d'admission au statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius, notamment celles faites par une organisation membre de l'organisation requérante. En cas d'admission, veuillez préciser quand et pourquoi il a été mis fin au statut d'observateur. En cas de refus, veuillez indiquer les motifs invoqués**

L'Organisation présente pour la première fois une demande d'admission.

- m) **Langues (anglais, français ou espagnol) dans laquelle la documentation doit être envoyée aux organisations internationales non gouvernementales.**

Anglais.

- n) **Nom, fonction et adresse de la personne fournissant les renseignements.**

Dr. Aminu Zakari (MD, MBBS)

Directeur exécutif

No. 5 Elbe Close, Minister's Hill.

Panama Street.

P.O.Box. 19081.

Maitama.

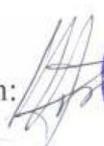
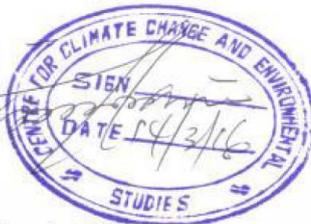
Abuja (Nigéria)

Tél: +234 803 821 3028

Courrier électronique: aminu.zakari@centerclimatechange.com: info@center4climatechange.com

Site web: www.center4climatechange.com

- o) **Signature et date:**

❖ Sign:  

Date: 14 March, 2016

ANNEXE 3: DRC**a) Nom officiel de l'organisation en langues différentes (avec sigle):**

Fruit and Vegetable Dispute Resolution Corporation (DRC)
 Corporation de règlement des différends dans les fruits et légumes (DRC)
 Corporación de Solución de Controversias sobre Frutas y Hortalizas (DRC)

La DRC fournit tous les services et sa propre documentation dans les trois langues officielles (anglais, espagnol et français)

b) Adresse postale complète, téléphone, télécopie et courrier électronique, ainsi que l'adresse télex et le site internet, selon le cas

Building 75, Central Experimental Farm
 960 Carling Avenue Ottawa, Ontario
 K1A 0C6 Canada
 Tél: 613-234-0982
 Télécopie: 613-234-8036

c) Objectifs et domaines (mandat) de l'organisation et modes de fonctionnement (Inclure statuts, acte constitutif, règlements, règlement intérieur, etc.). Date de création

La Corporation de règlement des différends dans les fruits et légumes (DRC) (www.fvdrc.com) est une association à but non lucratif créée en 2000 en vertu de l'article 707 de l'Accord de libre-échange nord-américain, l'organisation internationale réglementant le commerce des produits de base. Outre la consultation, la médiation et l'arbitrage, nous travaillons en étroite collaboration avec des associations sectorielles et des gouvernements au nom de nos membres afin de faire modifier les lois, de rendre plus accessibles les inspections fédérales, d'élaborer des pratiques exemplaires et d'interpréter les normes de qualité pour les fruits et légumes frais. (Voir ci-joint les statuts et les règles de fonctionnement).

Récemment, le Gouvernement canadien a fait part de son intention de remplacer les Règlements nationaux sur la délivrance de licences et l'arbitrage par une obligation pour les négociants en produits frais de devenir membres de la DRC dans le cadre des efforts de modernisation de la Loi canadienne sur la sécurité sanitaire des aliments. En outre, la DRC travaille actuellement avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments afin de devenir la référence pour ce qui concerne l'élaboration et la mise à jour des normes canadiennes de qualité pour les produits frais.

d) Organisations membres (nom et adresse de chaque organisation affiliée, méthode d'affiliation, indiquer le nombre de membres si possible, et les noms des principaux responsables. Si l'organisation compte des membres admis à titre individuel, indiquer leur nombre approximatif dans chaque pays) Si l'organisation est de nature fédérale et qu'elle compte des organisations internationales non gouvernementales parmi ses membres, veuillez indiquer si l'une d'elles possède déjà le statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius).

Nos membres sont plus de 1500 négociants internationaux de produits frais. Ils sont répartis comme suit:

- | | |
|------------------|------|
| • Afrique du Sud | 1 |
| • Brésil | 1 |
| • Canada | 1061 |
| • Chili | 33 |
| • Chine | 2 |

• Costa Rica	4
• Équateur	2
• Espagne	2
• États-Unis d'Amérique	357
• Guatemala	1
• Honduras	1
• Hong-Kong	1
• Israël	1
• Mexique	24
• Nouvelle-Zélande	1
• Pérou	7
• République dominicaine	1
• Trinité (Antilles)	1
• Uruguay	1

e) Structure (assemblée ou conférence; conseil ou autre forme d'organe directeur; type de secrétariat général; commissions sur des sujets particuliers, le cas échéant, etc.)

Le bureau de la DRC situé à Ottawa est composé de six personnes. Le Président et le Directeur général rendent compte à un Conseil d'administration composé de 12 membres approuvés: 4 pour le Canada, 4 pour les États-Unis d'Amérique et 4 pour le Mexique; et 3 observateurs du gouvernement de chaque pays. Le Président peut créer des comités sur divers sujets.

f) Indication de la source de financement (par exemple, contributions des membres, financement direct, contributions extérieures ou subventions).

Le financement provient uniquement des cotisations annuelles des membres.

g) Réunions sur des questions recoupant en totalité ou en partie le champ d'activité de la Commission (indiquer la fréquence et le nombre de participants en moyenne; joindre le rapport de la dernière réunion, y compris les résolutions adoptées).

Comme il est précisé dans les statuts, il y a une réunion générale annuelle ouverte à tous les membres (voir ci-joint un exemple de procès-verbal); elle a lieu par roulement entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Les membres votants participent aux réunions générales annuelles.

Il y a aussi deux réunions ordinaires du Conseil d'administration, l'une tenue conjointement avec la réunion générale annuelle et l'autre semestrielle.

h) Relations avec d'autres organisations internationales:

- ONU et organes (indiquer le statut consultatif ou autres relations, le cas échéant) ;

Aucune

- Autres organisations internationales (fournir des documents concernant les activités essentielles).

Aucune

i) Contribution prévue au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires.

Pour le moment, la DRC ne présente une demande d'admission au statut d'observateur qu'auprès du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais.

La DRC pourrait appliquer les normes de qualité canadiennes pour les fruits et légumes frais au nom de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Ainsi, elle pourrait contribuer à l'élaboration de normes et codes d'usages du Codex pour les produits frais. En outre, en raison du caractère international de notre corporation, les travaux sur des normes/codes d'usages harmonisés auraient des effets positifs sur le commerce international des produits frais commercialisés en Amérique du Nord.

- j) Activités antérieures pour le compte de la Commission du Codex Alimentarius et du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, ou en rapport avec ceux-ci (indiquer toute relation des affiliés nationaux avec les Comités de coordination régionaux et/ou les Points de contact du Codex ou les comités nationaux du Codex durant au moins les trois années précédant la demande).**

Dans le passé, la DRC a soutenu le délégué de l'Agence canadienne d'inspection des aliments sur le Comité du Codex sur les fruits et les légumes frais en ce qui concerne les tendances, les questions de qualité et les usages.

- k) Domaine d'activité dans lequel la participation au titre d'observateur est demandée (Commission et/ou organes subsidiaires). Si plusieurs organisations ayant des intérêts similaires sollicitent le statut d'observateur dans un domaine d'activité, ces organisations sont encouragées à se fédérer ou à s'associer à des fins de participation. Si la formation d'une telle organisation n'est pas réalisable, en indiquer les raisons.**

Pour le moment, la DRC ne présente une demande d'admission au statut d'observateur qu'auprès du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais.

- l) Précédentes demandes d'admission au statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius, notamment celles faites par une organisation membre de l'organisation requérante. En cas d'admission, veuillez préciser quand et pourquoi il a été mis fin au statut d'observateur. En cas de refus, veuillez indiquer les motifs invoqués.**

Aucun

- m) Langues (anglais, français ou espagnol) dans laquelle la documentation doit être envoyée aux organisations internationales non gouvernementales.**

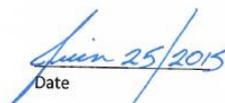
Anglais, s.v.p.

- n) Nom, fonction et adresse de la personne fournissant les renseignements.**

Luc Mougeot
Vice-Président
Building 75, Central Experimental Farm
960 Carling Avenue
K1A 0C6
Canada

- o) Signature et date:**


Luc Mougeot


Date

ANNEXE 4: FIA**a) Nom officiel de l'organisation en langues différentes (avec sigle)**

Food Industry Asia (FIA)

b) Adresse postale complète, téléphone, télécopie et courrier électronique, ainsi que l'adresse télex et le site internet, selon le cas

Adresse: 1 Scott's Road, Shaw Centre #19-07/08, Singapore 228208
Téléphone: +65 6235 3854
Télécopie: +65 6235 7459
Courrier électronique: info@foodindustry.asia
Site web: www.foodindustry.asia

c) Objectifs et domaines (mandat) de l'organisation et modes de fonctionnement (inclure statuts, acte constitutif, règlements, règlement intérieur, etc.) Date de création.

La FIA a été créée et enregistrée sur le Registre des sociétés de Singapour en tant qu'organisation à but non lucratif en juillet 2010 sous le numéro T10SS0105D.

Comme énoncé dans l'Acte constitutif de la FIA, les objectifs de la FIA sont les suivants:

- agir dans l'intérêt de ses Membres dans les domaines scientifique, technique et réglementaire qui ont un rapport direct ou indirect avec l'industrie alimentaire;
- veiller à ce que les recommandations, la législation et les directives scientifiques, techniques ou réglementaires émises par les organes compétents sont correctement interprétées par ses Membres;
- promouvoir la mise en œuvre des politiques de l'Association dans chaque pays asiatique par le biais de ses organisations nationales affiliées;
- assurer la mise en application des politiques industrielles établies par le Conseil de coordination;
- promouvoir l'harmonisation des réglementations nationales et internationales concernant la fabrication, la formulation, l'emballage, la distribution et l'étiquetage des produits alimentaires;
- appuyer la création et la diffusion d'informations scientifiques sur des questions de sécurité sanitaire des aliments et de nutrition;
- diffuser des études, des documents et des publications scientifiques d'intérêt commun pour l'industrie alimentaire.

Veillez vous référer à l'Acte constitutif à l'Annexe II du présent formulaire de demande pour plus de détails sur les statuts et le règlement intérieur.

d) Organisations membres (nom et adresse de chaque organisation affiliée, méthode d'affiliation, indiquer le nombre de membres si possible, et les noms des principaux responsables. Si l'organisation compte des membres admis à titre individuel, indiquer leur nombre approximatif dans chaque pays) Si l'organisation est de nature fédérale et qu'elle compte des organisations internationales non gouvernementales parmi ses membres, veuillez indiquer si l'une d'elles possède déjà le statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius).

L'adhésion à la FIA est ouverte à toute entité ou organisation et à tout individu engagés dans la fabrication, la distribution ou la vente de produits alimentaires dans la région Asie-Pacifique. Les membres actuels de la FIA sont énumérés ci-dessous:

Cargill Asia Pacific Holdings Pte Ltd

138 Market Street, #17-01 CapitaGreen, Singapore

<http://www.cargill.com/index.jsp>

Coca-Cola Far East Limited

457 Jalan Ahmad Ibrahim, Singapore 639933

<http://www.coca-cola.com.sg/home/home.asp>

FrieslandCampina AMEA Pte Ltd

3 Temasek Avenue, #11-01 Centennial Tower, Singapore

<http://www.frieslandcampina.com/>

General Mills Asia Pacific Ltd

Level 21, Tower 1, MegaBox, Enterprise Square 5, 38 Wang Chiu Rd, Kowloon Bay, Hong Kong

<http://www.generalmills.com/>

Hershey Asia Pacific Pte Ltd

541 Orchard Road, 20th Floor Liat Towers, Singapore 238881

https://www.hersheys.com/en_us/home.html

Kellogg Asia Pacific Pte Ltd

238B Thomson Road, #10-01/08 Novena Square Tower B, Singapore

<http://www.kelloggcompany.com/>

Kerry Ingredients (S) Pte Ltd

8 Biomedical Grove, #02-01/04 Neuros, Singapore

<http://www.kerry.com/>

Mars, Incorporated

47 Scott's Road, #07-01/02 Goldbell Towers, Singapore

<http://www.mars.com/global/index.aspx>

McDonald's APMEA Franchising Pte Ltd

11 North Buona Vista Drive, #08-07 The Metropolis Tower 2, Singapore

<http://www.aboutmcdonalds.com/mcd.html>

Mondelēz Asia Pacific Pte Ltd

1 Harbourfront Avenue, #05-01 Keppel Bay Tower, Singapore

<http://www.mondelezinternational.com/>

Nestlé Singapore (Pte) Ltd

15A Changi Business Park Central 1 #05-02/03 Eightrium @ Changi Business Park, Singapore 486035

<http://www.nestle.com/>

PepsiCo HK LLC

20/F Caroline Centre, 28 Yun Ping Road, Causeway Bay, Hong Kong

<http://www.pepsico.com/>

Unilever Asia Pte Ltd

20 Pasir Panjang Road, #06-22 Mapletree Business City, Singapore

<http://www.unilever.com/>

Symrise Asia Pacific Pte Ltd

226 Pandan Loop, Singapore 128412

<https://www.symrise.com/>**Danone Asia Pacific Holdings Pte Ltd**

47 Scott's Road, Danone Regional Office, Goldbell Towers, Singapore

<http://www.danone.com/>**BRF Singapore Foods Pte Ltd**

350 Orchard Road, #13-01 Shaw House

<http://www.brf-global.com/brasil/en/>**DSM Nutritional Products Asia Pacific**

30 Pasir Panjang Road, #13-31 Mapletree Business City, Singapore

<http://www.dsm.com/corporate/home.html>**Ferrero Asia Limited**

79 Science Park Drive #03-06/08, Cintech IV Singapore Science Park 1

<http://www.ferrero.com/>**Fonterra Brands (Singapore) Pte Ltd**

One George Street, #08-01, Singapore

<http://www.fonterra.com/>**Suntory Beverage & Food Asia Pte Ltd**

23 Church Street, #13-05 Capital Square, Singapore

<http://www.suntory.com/>**Perfetti Van Melle**

331 North Bridge Road, #11-03 Odeon Towers, Singapore

<http://www.perfettivanmelle.com/>**Lotte**

LOTTE Corporate Headquarters, 25F LOTTE Building, 81 Namdaemun-ro, Jung-gu, Seoul, Korea

<https://www.lotte.co.kr/eng/index.jsp>**Yum! Brands**

99 Bukit Timah Road #06-00, Singapore 229835

<http://www.yum.com/brands/>**Dole Asia Holdings Pte Ltd.**

79 Anson Road, #21-05 Singapore 079906

<http://www.dole.com/>**Godiva Chocolatier (Asia) Limited**

Suite 1601-03, Devon House, Taikoo Place, 979 King's Road, Quarry Bay Hong Kong

<https://www.godiva.com.hk/>**Crisp Sensation Asia Pte Ltd**

20 Garlick Avenue Singapore 279651

<http://www.crispsensation.com/>**Waters Corporation**

34 Maple Street, Milford, MA 01757, USA

http://www.waters.com/waters/home.htm?locale=en_SG

AsureQuality Limited

Private Bag 14946, Panmure Auckland 1741

T: +64 9 573-8000

<https://www.asurequality.com/>

Covance MAD labs Inc

PO Box 4047, Danville IL 61834

<http://www.covance.com/>

United States Pharmacopeia

No. 520, Fu Te North Road, Waigaoqiao Free Trade Zone, Shanghai, China

<http://www.usp.org/>

BioMerieux Industry, Asia Pacific

Helios, Unit #10-04, 11 Biopolis Way, Singapore 138 667

<http://www.biomerieux-industry.com/>

Merieux NutriSciences Corporation

111 E. Wacker Dr., Suite 2300, Chicago, IL 60601, USA

<http://www.merieuxnutrisciences.com/us/eng>

Institute of Grocery Distribution (IGD)

Grange Lane, Lechmore Health, Watford, Hertfordshire, WD25 8GN, UK

<http://www.igd.com/>

Gabungan Pengusaha Makanan dan Minuman Indonesia (GAPMMI)

Gedung Annex Lantai 2 (Kompleks PPM Manajemen), Jl. Menteng Rya No.9-19, Jakarta

Pusat 10340

<http://www.gapmmi.or.id/>

Philippine Chamber of Food Manufacturers INC

Unit 1216 Cityland 10 Tower 2, 6817 Ayala Avenue cor H.V. dela Costa Street, Salcedo

Village, Makati City, Philippines

<http://www.foodchamber.org/>

Singapore Manufacturing Federation (SMF)

2985 Jalan Bukit Merahk, Singapore 159457

<http://www.smfederation.org.sg/>

Federation of Malaysian Manufacturers – Malaysian Food Manufacturing Group (FMM-MAFMAG)

No. 3 Persiaran Dagang, PJU 9, Bandar Sri Damansara, 52200 Kuala Lumpur, Malaysia

http://www.fmm.org.my/About_FMM-@-Contact_Us.aspx

National Chamber of Commerce and Industry Brunei Darussalam

Unit 1, Block D, Beribi Industry Complex 1, Jalan Gadong BE1118, Nagara Brunei

Darussalam

The Federation of Thai Industries (FTI)

4th Floor, Zone C, 60 Ratchadaphisek Rd, Khlong Toey, Bangkok 10110 Thailand

<http://www.fti.or.th/2016/thai/index.aspx>

China National Food Industry Association (CNFIA)

5 Taiping Bridge East Road, Fengtai District, Beijing China 100073

<http://www.cnfia.cn/html/main/index.html>

Federation of Indian Chambers of Commerce and Industry (FICCI)

Federation House, Tansen Marg, New Delhi 110001

<http://ficci.in/index.asp>

Korea Food Industry Association (KFIA)

2423 Southern Ring Rd., Fl. 3 & 4, Seocho-gu, Seoul, Korea

<http://www.kfia.or.kr/kfia/main.php>

e) Structure (assemblée ou conférence; conseil ou autre forme d'organe directeur; type de secrétariat général; commissions sur des sujets particuliers, le cas échéant, etc.)Assemblée générale

L'autorité suprême de la FIA appartient à l'Assemblée générale présidée par le Président.

Conseil de coordination

L'administration de la FIA est confiée au Conseil de coordination qui est élu à la réunion générale annuelle, composé du président et du vice-président, du trésorier, du secrétaire et des membres ordinaires du Conseil de coordination.

Comités

Le Conseil de coordination peut déléguer n'importe lequel de ses pouvoirs aux comités composés de ces membres du Conseil qu'il juge appropriés. Tout comité ainsi constitué devra dans l'exercice des pouvoirs qui lui ont été délégués se conformer à tout mandat que pourrait lui confier le Conseil de coordination.

La FIA maintient deux Comités permanents, à savoir le Comité des affaires publiques (PAC) et le Comité scientifique et technique (STC) qui se réunissent régulièrement et font directement rapport au Conseil de coordination. Outre les réunions ordinaires du Comité, les membres du Comité sont invités à participer à trois Journées stratégiques conjointes par an.

- Comité des affaires publiques (PAC)

Le Comité des affaires publiques décide de la manière dont la FIA doit interagir avec les responsables des politiques et autres décideurs dans la région. S'appuyant sur les compétences spécialisées du Comité scientifique et technique, le Comité des affaires publiques promeut des pratiques optimales et appuie la formulation de politiques cohérentes fondées sur la science.

- Comité scientifique et technique (STC)

Le Comité scientifique et technique se concentre sur des questions de science et de technologie, éclairant et guidant la formulation des politiques de la FIA moyennant un examen de tous les facteurs scientifiques et réglementaires pertinents qui pourraient influencer sur les résultats de l'Association.

Le Comité scientifique et technique dirige le projet à long terme de la FIA visant à assurer des normes alimentaires harmonisées dans toute l'Asie. De plus, il fournit des avis d'experts et des conseils techniques en temps opportun sur de nouvelles questions qui influent sur l'industrie des aliments et des boissons, en particulier sur des questions axées sur la sécurité alimentaire des aliments, le commerce et l'harmonisation des règlements.

Secrétariat

Le Secrétariat de la FIA est géré par le Directeur exécutif de la FIA et aide le Conseil de coordination dans l'administration quotidienne de l'Association et l'application de ses politiques. De son bureau à Singapour, le Secrétariat de la FIA supervise le fonctionnement de tous les services et de toutes les communications des membres.

f) Indication de la source de financement (par exemple, contributions des membres, financement direct, contributions extérieures ou subventions).

La FIA est financée directement par les cotisations annuelles des membres.

g) Réunions sur des questions recoupant en totalité ou en partie le champ d'activité de la Commission (indiquer la fréquence et le nombre de participants en moyenne; joindre le rapport de la dernière réunion, y compris les résolutions adoptées).

Le Comité scientifique et technique de la FIA dirige le projet à long terme de l'association visant à assurer des normes alimentaires harmonisées dans toute l'Asie. Il se réunit toutes les six semaines et enregistre en moyenne 15 participants. De plus, le Comité se réunit également avec le Comité des affaires publiques de la FIA à l'occasion de trois réunions du Comité mixte chaque année. Il enregistre en moyenne 45 participants.

Durant la dernière réunion du Comité mixte tenue le 25 février 2016, les membres ont proposé que la FIA étudie la possibilité de se joindre au Codex en qualité d'observateur. Suite à la décision prise à la dernière réunion du Comité mixte selon laquelle la FIA devait s'engager auprès du Codex, le Secrétariat a informé le Comité scientifique et technique réuni le 23 mars 2016 qu'il avait commencé à suivre les débats de divers comités du Codex et qu'il présentera sa candidature au statut d'observateur auprès du Codex. En général, le Comité a appuyé l'intention de la FIA de se joindre au Codex.

h) Relations avec d'autres organisations internationales:

- **ONU et ses organes (indiquer le statut consultatif ou autres relations, le cas échéant);**
- **Autres organisations internationales (fournir des documents concernant les activités essentielles).**

Des épisodes récurrents de maladies d'origine alimentaire et des incidents liés à la sécurité sanitaire des aliments dans de nombreuses régions du monde confirment l'importance d'assurer la sécurité sanitaire des aliments à l'échelle planétaire. Les aliments dangereux peuvent être rapidement transférés à travers les pays et les régions. Outre leurs effets négatifs sur la santé publique, les incidents liés à la sécurité sanitaire des aliments contribuent aussi à saper la confiance des consommateurs et le commerce. De même, différentes approches de la surveillance réglementaire peuvent contribuer aux restrictions commerciales. Divers facteurs ont un impact sur le paysage de la sécurité sanitaire des aliments. Il s'agit notamment des changements dans les modes de consommation et de distribution des aliments dans les pays en développement et de la complexité croissante des chaînes d'approvisionnement alimentaire à mesure que davantage de pays entrent sur le marché mondial des produits alimentaires. Il faut réduire les risques associés à ces facteurs de changement en renforçant les capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments.

C'est pour cette raison que la FIA est devenue membre du Partenariat public/privé (Partenariat mondial pour la sécurité sanitaire des aliments - GFSP) convoqué par la Banque mondiale pour se concentrer sur l'amélioration des compétences en matière de sécurité sanitaire des aliments à la fois dans les systèmes réglementaires, la production et les méthodes de transformation dans les marchés en développement afin d'augmenter la production d'aliments sains, qui améliore la santé publique, facilite l'accès aux marchés et contribue à renforcer la sécurité alimentaire.

Le renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments est une opération coûteuse exigeant des investissements de la part de partenaires publics et privés, qui souvent travaillent en vase clos et n'ont guère de possibilités de collaborer. Les partenaires de ce Partenariat reconnaissent la nécessité d'une plateforme où les organisations internationales, des organes de réglementation des aliments, des producteurs du secteur privé, des transformateurs et des détaillants, des prestataires de services techniques, des établissements universitaires réputés et d'autres acteurs pourraient se réunir pour appuyer la conception et la mise en œuvre d'approches collaboratives, répondant ainsi aux besoins de renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments.

La FIA est membre du Conseil d'administration du GFSP qui comprend l'OMS, la FAO et l'ONUDI, ainsi que la Banque mondiale, des responsables des réglementations des États-Unis et du Canada et d'autres sociétés privées, telles que Waters et Mars.

La FIA, comme d'autres parties, s'est engagée financièrement auprès du GFSP dans le but de relever les défis liés à la sécurité sanitaire des aliments moyennant le partage des connaissances des pratiques optimales et des programmes de renforcement des capacités dans toute l'Asie.

i) Contribution prévue au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires.

La contribution de la FIA au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires serait de représenter les points de vue et les perceptions du secteur industriel de la région Asie-Pacifique par le biais des avis d'experts. Étant donné que les membres des sociétés et de l'association nationale de la FIA sont basés ou opèrent dans divers pays d'Asie, la FIA apporte une valeur ajoutée aux divers comités du Codex, y compris le Comité de coordination régional pour l'Asie (CCAsia) et les organes scientifiques mixtes FAO/OMS tels que le JECFA en fournissant des données, des connaissances et une expérience en matière d'industries ainsi que les nuances culturelles de l'Asie qui diffèrent d'autres parties du monde. La FIA consacre son temps et son attention à des questions de santé et de nutrition, de sécurité sanitaire des aliments et de règlements liés à la chaîne de valeur alimentaire entière.

L'expérience acquise par les entreprises asiatiques profiterait au Codex car elle agirait d'une seule voix, apportant des éléments de preuve crédibles et fondés sur la science au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires.

j) Activités antérieures pour le compte de la Commission du Codex Alimentarius et du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, ou en rapport avec ceux-ci (indiquer toute relation des affiliés nationaux avec les Comités de coordination régionaux et/ou les Points de contact du Codex ou les comités nationaux du Codex durant au moins les trois années précédant la demande).

Le personnel du Secrétariat de la FIA a déjà travaillé avec la Commission du Codex Alimentarius grâce aux rôles remplis précédemment, notamment en tant que points de contact nationaux du Codex.

Certains membres de la FIA ont travaillé de nombreuses années avec des points de contact du Codex, fournissant des observations et des données du secteur industriel au niveau national, ainsi qu'à travers quelques associations basées dans l'UE ou aux États-Unis.

La majorité des hauts responsables des réglementations qui sont membres de la FIA connaissent bien les méthodes de travail et les questions examinées par le Codex.

k) Domaine d'activité dans lequel la participation au titre d'observateur est demandée (Commission et/ou organes subsidiaires). Si plusieurs organisations ayant des intérêts similaires sollicitent le statut d'observateur dans un domaine d'activité, ces organisations sont encouragées à se fédérer ou à s'associer à des fins de participation. Si la formation d'une telle organisation n'est pas réalisable, en indiquer les raisons.

La FIA est prête à participer aux débats sur l'élaboration et l'harmonisation des normes relatives à la sécurité sanitaire des aliments et à la nutrition au sein du Codex, particulièrement sur des questions liées aux additifs alimentaires (CCFA), aux contaminants (CCCF), à l'étiquetage des denrées alimentaires (CCFL), à la nutrition (CCNFSDU), à l'hygiène alimentaire (CCFH), ainsi qu'aux débats régionaux du Codex (CCAsia).

Bien que certains membres de la FIA aient déjà travaillé avec le Codex par le biais d'associations basées dans l'UE ou aux États-Unis, les membres de la FIA ont constaté que la participation de l'ensemble des industries alimentaires asiatiques au Codex, y compris les points de contact nationaux et leurs efforts de collaboration dans la région ne sont pas encore représentés par le secteur privé. Les membres de la FIA estiment qu'une association d'entreprises industrielles asiatiques spécialisées ayant une vaste expérience technique des réglementations en vigueur en Asie ainsi qu'une compréhension de l'environnement politique, économique et culturel sera un avantage important pour le Codex et ses travaux futurs. La FIA est l'association industrielle chef de file couvrant l'ensemble de l'Asie et est apte à représenter l'industrie régionale dans son engagement avec le Codex.

- l) Précédentes demandes d'admission au statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius, notamment celles faites par une organisation membre de l'organisation requérante. En cas d'admission, veuillez préciser quand et pourquoi il a été mis fin au statut d'observateur. En cas de refus, veuillez indiquer les motifs invoqués**

Aucune demande antérieure n'a été formulée.

- m) Langues (anglais, français ou espagnol) dans laquelle la documentation doit être envoyée aux organisations internationales non gouvernementales.**

Anglais.

- n) Nom, fonction et adresse de la personne fournissant les renseignements.**

Matt Kovac

Directeur exécutif

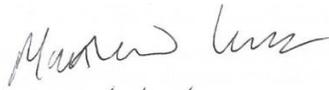
1 Scott's Road, Shaw Centre #19-07/08,

Singapore 228208

Courrier électronique: matt.kovac@foodindustry.asia

Tél: +65 6235 3854

- o) Signature et date:**


17/5/16.

ANNEXE 5: GHI**a) Nom officiel de l'organisation en langues différentes (avec sigle):**

Global Harmonization Initiative (GHI)

b) Adresse postale complète, téléphone, télécopie et courrier électronique, ainsi que l'adresse télex et le site internet, selon le cas

GHI Association

C/o Dr. Gerhard Schleining

Department of Food Science and Technology

Universität für Bodenkultur

Muthgasse 18

A-1220 Vienne (Autriche)

Courrier électronique@globalharmonization.net

ZVR: 453446383

c) Objectifs et domaines (mandat) de l'organisation et modes de fonctionnement (Inclure statuts, acte constitutif, règlements, règlement intérieur, etc.). Date de création

Créée en 2004 à Vienne (Autriche). Influence l'harmonisation des lois et règlements liés à l'alimentation et à la sécurité sanitaire des aliments.

Cette initiative vise à assurer la disponibilité au niveau mondial de produits alimentaires sûrs et sains pour tous les consommateurs.

Pour y parvenir, il faut lever les obstacles injustifiés au libre-échange qui ont l'apparence de mesures de protection de la sécurité sanitaire des aliments. Ces obstacles incluent des différences dans les lois et règlements d'un pays à l'autre. La communauté scientifique internationale doit donc œuvrer en faveur d'un consensus mondial sur les lois et règlements en matière d'alimentation étayés par la science.

Pour ce faire, il faut atteindre les objectifs suivants:

Identifier les organisations scientifiques pertinentes

Encourager ces organisations scientifiques à participer à l'initiative d'harmonisation mondiale et inviter leurs membres à se joindre à cette activité dans leurs domaines de compétence.

Identifier les parties prenantes non scientifiques compétentes

Établir des communications efficaces entre les organisations non scientifiques et scientifiques.

Inviter toutes les parties prenantes (organisations et individus) à définir et à soumettre des questions clés appelant une attention.

Classer par ordre de priorité les questions clés puis mettre en place des groupes de travail chargés de rédiger des livres blancs ou des déclarations de consensus concernant la validité scientifique de ces questions.

Piloter les travaux de groupes de travail chargés d'évaluer les meilleurs éléments de preuves disponibles et d'examiner leurs conclusions avec la communauté scientifique, dans le but d'obtenir un consensus.

Publier les résultats en fonction d'une question particulière dans des revues, magazines et journaux.

Publier sous la forme d'un livre les recueils de déclarations de consensus obtenues.

Présenter les résultats et participer à des conférences appropriées.

Mettre les résultats à la disposition de tous les acteurs, en particulier des responsables de l'élaboration ou des amendements de lois et règlements, des communicateurs du monde, des gestionnaires des risques et des évaluateurs.

Tout ceci sera fait d'une manière ouverte et transparente afin d'éviter les partis pris ou ce qui pourrait sembler un parti pris, qu'il soit de nature politique ou autre.

- d) Organisations membres (nom et adresse de chaque organisation affiliée, méthode d'affiliation, indiquer le nombre de membres si possible, et les noms des principaux responsables. Si l'organisation compte des membres admis à titre individuel, indiquer leur nombre approximatif dans chaque pays) Si l'organisation est de nature fédérale et qu'elle compte des organisations internationales non gouvernementales parmi ses membres, veuillez indiquer si l'une d'elles possède déjà le statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius).**

Néant

- e) Structure (assemblée ou conférence; conseil ou autre forme d'organe directeur; type de secrétariat général; commissions sur des sujets particuliers, le cas échéant, etc.)**

Conseil d'administration, Comité exécutif, Directeur exécutif, Secrétariat général et communauté mondiale des spécialistes de l'alimentation.

- f) Indication de la source de financement (par exemple, contributions des membres, financement direct, contributions extérieures ou subventions).**

Dons provenant de sources externes et dons des membres. Les membres ne versent pas de cotisation, mais nous acceptons des dons de bienfaisance de sources externes et les membres veillent à ce qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêt associé au don. Nous formulons aussi des demandes de subventions pour d'autres ONG à l'échelle mondiale.

- g) Réunions sur des questions recoupant en totalité ou en partie le champ d'activité de la Commission (indiquer la fréquence et le nombre de participants en moyenne; joindre le rapport de la dernière réunion, y compris les résolutions adoptées).**

Le Comité exécutif se réunit tous les mois pour passer en revue les activités de l'organisation et se conformer aux dispositions de l'acte constitutif. Des réunions générales (ad hoc) se tiennent plusieurs fois par an et sont en général associées à des congrès ou à des conférences. Par exemple, chaque année depuis 2005, la GHI organise une réunion aux États-Unis d'Amérique qui coïncide avec la réunion annuelle et l'exposition de l'Institute of Food Technologist. Plusieurs réunions ont été associées à celles de EFFoS, IUFoS et INUS.

- h) Relations avec d'autres organisations internationales:**

ONU et ses organes (indiquer le statut consultatif ou autres relations, le cas échéant);

- Aucune

Autres organisations internationales (fournir des documents concernant les activités essentielles).

- Aucune

- i) Contribution prévue au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires.**

Aucune

- j) Activités antérieures pour le compte de la Commission du Codex Alimentarius et du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, ou en rapport avec ceux-ci (indiquer toute relation des affiliés nationaux avec les Comités de coordination régionaux et/ou les**

Points de contact du Codex ou les comités nationaux du Codex durant au moins les trois années précédant la demande).

Aucune

- k) Domaine d'activité dans lequel la participation au titre d'observateur est demandée (Commission et/ou organes subsidiaires). Si plusieurs organisations ayant des intérêts similaires sollicitent le statut d'observateur dans un domaine d'activité, ces organisations sont encouragées à se fédérer ou à s'associer à des fins de participation. Si la formation d'une telle organisation n'est pas réalisable, en indiquer les raisons.**

Sécurité sanitaire et hygiène des aliments, additifs chimiques, matériaux en contact avec les aliments, normes générales sur les zoonoses, pesticides et produits chimiques agricoles

- l) Précédentes demandes d'admission au statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius, notamment celles faites par une organisation membre de l'organisation requérante. En cas d'admission, veuillez préciser quand et pourquoi il a été mis fin au statut d'observateur. En cas de refus, veuillez indiquer les motifs invoqués**

Aucun - Sans objet

- m) Langues (anglais, français ou espagnol) dans laquelle la documentation doit être envoyée aux organisations internationales non gouvernementales.**

Anglais et allemand.

- n) Nom, fonction et adresse de la personne fournissant les renseignements.**

Vice-Président et co-Président Larry Keener

- o) Signature et date:**

7 août 2015



ANNEXE 6: RCP**a) Nom officiel de l'organisation en langues différentes (avec sigle):**

Community Network for the Poor (RCP-Network: Réseau communautaire pour le pauvre)

b) Adresse postale complète, téléphone, télécopie et courrier électronique, ainsi que l'adresse télex et le site internet, selon le cas

3923, Route Matadi, Commune Mont-ngafula, V- Kinshasa / D.R.Congo

Tél: +243990550210/ +243811835716

Courrier électronique: rcpnetwork@gmail.com

Site web: <https://rcpnetwork.wordpress.com/>

c) Objectifs et domaines (mandat) de l'organisation et modes de fonctionnement (inclure statuts, acte constitutif, règlements, règlement intérieur, etc.) Date de création.

Selon nos statuts, nos objectifs et nos domaines d'action principaux sont les suivants:

- Lutter contre la pauvreté
- Aider les enfants souffrant de malnutrition et donner des soins aux malades dans le besoin.
- Améliorer les routes locales/nationales afin de faciliter le transport des produits agricoles depuis les centres de production jusqu'aux zones de consommation
- Créer des lycées techniques pour les jeunes
- Mettre en place des cours de rattrapage, des centres d'apprentissage, des centres d'alphabétisation dans le cadre d'une assistance psychologique et sociale pour les enfants souffrant de difficultés d'apprentissage ou de comportement
- Faciliter l'intégration dans la société d'anciens prisonniers
- Tenir des dossiers de suivi des personnes emprisonnées inutilement et/ou par erreur
- Combattre l'utilisation de drogues en organisant des activités de sensibilisation de masse
- Combattre la corruption sous toutes ses formes
- Combattre la violence, le terrorisme et le crime organisé
- Éduquer et superviser les agriculteurs en leur dispensant une formation en éducation civique, démocratie, droits de l'homme et élections
- Organiser des activités culturelles, sportives et récréatives pour réhabiliter les valeurs humaines
- Organiser tribunes, séminaires, conférences
- Coopérer avec des organismes publics et des organisations internationales pour appuyer les populations marginalisées
- Assainir l'environnement (éliminer les ordures, nettoyer les caniveaux, aménager le territoire, restaurer et assurer la fourniture d'eau potable)
- Programmes agro-forestiers, programmes de déboisement et de reboisement
- Programmes de pêche
- Promouvoir l'utilisation durable des engrais verts et des semences améliorées
- Promouvoir la création de coopératives de production agricole
- Établir une succursale de banque alimentaire
- Combattre le rejet, l'isolement et l'exclusion sociale et professionnelle des personnes vulnérables et des mères célibataires
- Contribuer à l'intégration des femmes au processus de développement et au soutien à la parité hommes-femmes
- Promouvoir et protéger les ressources naturelles et culturelles
- Aider les mères chefs de famille en créant de petites entreprises
- Soutenir les frais de scolarité des orphelins n'ayant ni liens ni soutien familiaux
- Défendre les droits des membres et des tiers
- Combattre la pandémie de VIH-sida

Le RCP-Network a été créé en 2008 et a été enregistré officiellement auprès des autorités en 2013, comme il ressort de nos statuts et de notre règlement intérieur figurant en pièces jointes.

- d) **Organisations membres (nom et adresse de chaque organisation affiliée, méthode d'affiliation, indiquer le nombre de membres si possible, et les noms des principaux responsables. Si l'organisation compte des membres admis à titre individuel, indiquer leur nombre approximatif dans chaque pays) Si l'organisation est de nature fédérale et qu'elle compte des organisations internationales non gouvernementales parmi ses membres, veuillez indiquer si l'une d'elles possède déjà le statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius).**

La liste et les adresses des organisations membres du RCP-Network figurent dans le document en annexe.

- **Base for Education Dissemination BASE:**

Plot no 71B Kitangiri Street, Mwanza / Tanzania
Contact: Mr. Nicas Nibengo

- **Lake Victoria Environmental Education and Management LEM:**

P.O.Box 6369, Kirumba, Mwanza / Tanzania
(ONG accréditée au Fonds pour l'Environnement Mondial FEM)
Contact: Mr. MICHAEL YUSUF

- **Association des Femmes Solidaires AFESO:**

B.P. 118, Malébé, Lambaréné /Gabon
Contact: Ms. MAGANGA D SHEILSA

- **Sustainable for Environmental and Climate Change Association SECCA:**

P.O Box 10770, Kirusha / Tanzania
Contact: M. ESAYA M. YUSUFU

- **Sustainable Rural Growth and Development Initiative SRGDI:**

P.O Box 40245, Blantyre, Along Haille Sellassie Road, Imtrust Building, First Floor, Room 5 / Malawi
(ONG accréditée auprès du Fonds pour l'environnement mondial - FEM)
Contact: Mr. Maynard Nyirenda

- **FONDATION LA COLOMBE:**

B.P. 7615, Malébé, Lambaréné /Gabon
Contact: Mr. EKEMI MFOUO SERAFIN

- **Association des Jeunes Cadres et Entrepreneurs du Congo AJCECO:**

07, Tshikapa, Quartier Lodja Commune Kasa-Vubu, Kinshasa / D.R.Congo
Contact: Dr. TIMOTHEE BITILASI

- **FONDATION SESAM:**

15, Colonel Mpia, commune Ngaliema, Kinshasa / D.R.Congo
Contact: Mr. SAMUNA NDONGOSI

- **Organisation des Laïcs Engagés du Sacré-coeur pour le Développement de Kimbondo OLESDK-NGO:**

07, Mukengu, Q- Mbenseke, C- mont-ngafula, V- kinshasa / D.R.Congo
(ONG officiellement accréditée en tant qu'observateur civil auprès de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), observateur jouissant du statut consultatif auprès du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (Conseil économique et social -ONU)
Contact: M. FELI ESAU UBEBU

Le RCP-Network est un réseau qui jouit déjà du statut d'observateur civil auprès de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et représente le Comité directeur mondial de l'Afrique francophone de

l'Alliance ONU-CDB. Il est aussi membre affilié de l'Alliance Vision mondiale et de «Let's Do It World» et d'autres.

Le Réseau compte de nombreux membres individuels:

• Afrique du Sud:	22 membres individuels
• Angleterre:	12 membres individuels
• Angola:	46 membres individuels
• Canada:	14 membres individuels
• Gabon:	61 membres individuels
• Malawi:	19 membres individuels
• Rép. démocratique du Congo:	636 membres individuels
• Tanzanie:	204 membres individuels

e) Structure (assemblée ou conférence; conseil ou autre forme d'organe directeur; type de secrétariat général; commissions sur des sujets particuliers, le cas échéant, etc.)

Le RCP-Network dispose des organes suivants:

L'Assemblée générale

Le Conseil d'administration

L'Administrateur

Le Collège des commissaires aux comptes

Le Comité de discipline

f) Indication de la source de financement (par exemple, contributions des membres, financement direct, contributions extérieures ou subventions).

Les sources de financement du RCP-Network sont les contributions des membres, le financement de projets et les subventions octroyées par l'entreprise CSM sarl-ESG ltd et la société SISI KWA Mungu.

g) Réunions sur des questions recoupant en totalité ou en partie le champ d'activité de la Commission (indiquer la fréquence et le nombre de participants en moyenne; joindre le rapport de la dernière réunion, y compris les résolutions adoptées).

Le RCP-Network organise plusieurs types de réunions:

Réunions de présentation de rapports et d'échanges qui servent à documenter les activités des sessions des accords internationaux qui font partie du RCP-Network à partir de la base (membres et populations) afin de les promouvoir.

Les forums d'évaluation, qui servent à évaluer, avec les membres et d'autres participants, les activités des conventions et accords internationaux auxquelles le réseau participe, évaluation qui tient compte de l'opinion de ces participants.

Les réunions d'information, qui permettent de transmettre un message direct à la presse.

Réunions ou séminaires de formation, qui servent à former des personnes dans un domaine particulier en rapport avec les objectifs du Réseau.

Les sessions des réunions de travail (de l'Administrateur, du Conseil d'administration ou de l'Assemblée générale).

La fréquence de ces réunions est régie par le règlement intérieur du réseau.

h) Relations avec d'autres organisations internationales:

- ONU et organes (indiquer le statut consultatif ou autres relations, le cas échéant) ;

- Autres organisations internationales (fournir des documents concernant les activités essentielles).

Le RCP-Network est un réseau qui jouit déjà du statut d'observateur civil auprès de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et représente le Comité directeur mondial de l'Afrique francophone de

l'Alliance ONU-CDB. Il est aussi membre affilié de l'Alliance Vision mondiale et de «Let's Do It World» et d'autres.

i) Contribution prévue au Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires.

À l'heure actuelle, comme cela est le cas de la République démocratique du Congo, la production et la fabrication de produits agricoles et animaux au niveau local sont très inférieures aux besoins de consommation de la population, de sorte que les produits destinés à la consommation alimentaire viennent d'autres pays.

Toutefois, la corruption dans l'administration publique encourage une sorte de négligence au niveau du contrôle des frontières, du contrôle maritime et des douanes.

Déjà, la grande majorité de ces agents travaillant déjà dans ces services ignorent l'existence du Codex Alimentarius relevant de la FAO/OMS, tout comme la plupart des acteurs économiques qui importent des produits alimentaires dans leur pays.

Ce fait accentue le phénomène d'impunité dans ces régions car les populations ignorent qu'il existe des mécanismes et des structures au niveau international qui permettent d'aborder ces problèmes.

Ainsi, le RCP-Network est une organisation de la société civile qui a son siège en République démocratique du Congo et qui tient à améliorer les mécanismes de contrôle des denrées alimentaires entrant dans le pays et celles produites en petites quantités au niveau local; et ce afin de contribuer au plan stratégique du Codex Alimentarius au niveau africain et international, et de renforcer le niveau de sécurité alimentaire de la population de la RDC en premier lieu puis des populations d'autres pays africains où le RCP-Network a des organisations membres.

La contribution pourrait se faire comme suit:

- Lancer une campagne de sensibilisation pour les consommateurs de la RDC dont au moins 90 pour cent ignorent l'existence du Codex Alimentarius, afin qu'ils sachent comment affirmer leurs droits pour comprendre ce qu'ils mangent.

- Lancer une campagne d'information destinée aux opérateurs économiques du pays et aux agents de l'administration publique, notamment ceux qui travaillent dans le secteur des importations alimentaires, de manière à ce qu'ils sachent quels sont les avantages, les obligations et même les risques encourus par ceux qui ignorent les normes de sécurité sanitaire des aliments.

- Appuyer les structures et autorités nationales afin de mieux mettre en œuvre les directives et normes du Codex Alimentarius, en les adaptant aux lois nationales et en tenant compte des réalités particulières du pays.

- Élaborer et proposer des directives et des normes spécifiques au pays et à la région, afin de les inclure dans les normes et directives du Codex et ce conformément au Plan stratégique en cours d'exécution.

- Créer une filière ou une structure, pour recueillir les points de vue des consommateurs, afin que les commentaires et les déclarations sur les aliments consommés puissent parvenir facilement aux responsables de la sécurité alimentaire dans le pays, ceux de CCAFRICA et ceux du Codex Alimentarius à Rome.

j) Activités antérieures pour le compte de la Commission du Codex Alimentarius et du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, ou en rapport avec ceux-ci (indiquer toute relation des affiliés nationaux avec les Comités de coordination régionaux et/ou les Points de contact du Codex ou les comités nationaux du Codex durant au moins les trois années précédant la demande).

La OLESDK qui est l'ONG principale gestionnaire du RCP-Network contrôle un organe subsidiaire de ventes appelé SCIM sprl, société spécialisée dans le recyclage des plastiques et la fabrication de produits finis en plastique (petits récipients, arrosoirs, tasses et autres). Cette société est aussi un

fournisseur mondial d'intrants agricoles et de semences en RDC. SCIM sprl figure sur la liste de la base de données mondiale de la FAO sous le numéro d'identification client 50812.

- k) Domaine d'activité dans lequel la participation au titre d'observateur est demandée (Commission et/ou organes subsidiaires). Si plusieurs organisations ayant des intérêts similaires sollicitent le statut d'observateur dans un domaine d'activité, ces organisations sont encouragées à se fédérer ou à s'associer à des fins de participation. Si la formation d'une telle organisation n'est pas réalisable, en indiquer les raisons.**

Commission du Codex Alimentarius

- l) Précédentes demandes d'admission au statut d'observateur auprès de la Commission du Codex Alimentarius, notamment celles faites par une organisation membre de l'organisation requérante. En cas d'admission, veuillez préciser quand et pourquoi il a été mis fin au statut d'observateur. En cas de refus, veuillez indiquer les motifs invoqués.**

Non, aucune demande n'a déjà été présentée.

- m) Langues (anglais, français ou espagnol) dans laquelle la documentation doit être envoyée aux organisations internationales non gouvernementales.**

Le RCP-Network travaille en français et en anglais, de sorte que les documents peuvent nous parvenir en français mais si la version française d'un document n'est pas encore disponible, la version anglaise nous convient aussi.

- n) Nom, fonction et adresse de la personne fournissant les renseignements.**

FELI ESAU UBEBU
Coordinateur du RCP-Network
23 B, Q-Lubuzi Synkin, Common Bandalungwa, City Kinshasa / D.R.Congo
feli.esau@yahoo.fr / 243990550210

- o) Signature et date:**



Fait à Kinshasa, le 09/12/2015